

## COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 7 JANVIER 2019

Nombre de Conseillers : 14

Nombre de présents : 12

Nombre d'absents : 2

Nombre de procurations : 2

Nombre de votants : 14

### L'an deux mil dix-neuf, et le 7 janvier,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Laurent DUBUY, Maire de Charnay.

Date de convocation : 2 janvier 2019

**Présents** : Laurent DUBUY, Danièle GERMAIN, Philippe DEFER, Françoise PINET, Gérard DONATY, Valérie COURTIAL, Florence PLUVINAGE, Jean-Pierre VAPILLON, Françoise FLOURENT, Stéphane HACQUARD, Sandrine ALLATANTE, Pierre-Olivier DOUCHET

**Excusés** : Olivier MARS (ayant donné procuration à Laurent DUBUY), Clément BENOIT (ayant donné procuration à Jean-Pierre VAPILLON)

### **Absent** :

Secrétaire : Danièle GERMAIN

Le Conseil approuve à l'unanimité le compte-rendu du Conseil Municipal du 3 décembre.

### **DELIBERATION N°01/2019 : AUTORISATION DE MANDATER DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Monsieur le Maire rappelle que, compte tenu des règles comptables et afin de payer les factures de divers travaux urgents, le paiement des dépenses d'investissement sur l'exercice 2019, avant l'adoption du budget primitif 2019 est subordonné à une décision du Conseil Municipal.

Cette décision autorise le paiement des dépenses d'investissement dans la limite de 25% des dépenses d'investissement réalisées sur l'exercice précédent hors C/16 et C/18, et de la façon suivante :

CHAPITRE	COMPTE		DEPENSES REALISEES 2018	25% DEPENSES 2018
C/21	2111	Terrains nus	739.20 €	184.80 €
	2116	Cimetières	0.00 €	0.00 €
	21311	Hôtel de ville	0.00 €	0.00 €
	21312	Bâtiments scolaires	18 438.12 €	4 609.53 €
	21318	Autres bâtiments publics	4 173.60 €	1 043.40 €
	2132	Immeubles de rapport	329.00 €	82.25 €
	2152	Installations de voirie	16 866.69 €	4 216.67 €
	2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	1 349.94 €	337.48 €
	2183	Matériel de bureau et matériel informatique	255.59 €	63.89 €
	2184	Mobilier	6 282.95 €	1 570.73 €
C/23	2313	Constructions	69 360.60 €	17 340.15 €
<b>TOTAL C/21</b>			<b>117 795.69 €</b>	<b>29 448.90 €</b>

Le Conseil Municipal ouï l'exposé du Maire, et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

*Village au ♥ des pierres dorées*

AUTORISE le paiement des dépenses d'investissement sur l'exercice 2019, à concurrence de 25% des dépenses d'investissement réalisées sur l'exercice 2018 hors C/16 et C/18, telles qu'indiquées ci-dessus.

DIT que les crédits nécessaires seront ouverts au budget primitif 2019.

**DELIBERATION N°02/2019 : SIGNATURE DU MARCHÉ PUBLIC POUR LA MISE AUX NORMES DE L'ACCESSIBILITE PMR DE LA MAIRIE (REAMENAGELENT DU 1<sup>ER</sup> ETAGE)**

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2122-21 et suivants,

Vu le Code des marchés publics, et notamment son article 20,

Vu les procès-verbaux des commissions d'appel d'offres des 26 juillet et 1er août 2018,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Décide d'autoriser Monsieur le maire à signer le marché public suivant :

Programme : Mise aux normes accessibilité PMR de la mairie (réaménagement du 1<sup>er</sup> étage)

Lot 1 : Gros œuvre

Entreprise : L.C.A, La Construction Arbresloise, ZI Sud la Ponchonnière 69210 SAIN BEL

Montant du marché : 15 302.43 € HT

Lot 2 : Menuiseries extérieures

Entreprise : VERCHERE, D 306, Bel Air 69480 POMMIERS

Montant du marché : 69 037.75 € HT

Lot 3 : Plâtrerie-Peinture

Entreprise : LARDY, Chemin de Pressin 69230 SAINT GENIS LAVAL

Montant du marché : 15 577.58 € HT

Lot 4 : Plomberie

Entreprise : ID THERMIQUE, 14 rue d'Albon 69380 CHAZAY D'AZERGUES

Montant du marché : 13 946.00 € HT

Lot 5 : Electricité

Entreprise : FB Electricité, 69 allée des Caillotières, ZAC d'Épinay 69400 GLEIZE

Montant du marché : 17 436.55 € HT

Le montant total du marché est de : 131 300.31 € HT

Les crédits nécessaires sont prévus au budget communal.

**1. VIE LOCALE**

1-1 Commission culture :

RAS

*Village au ♥ des pierres dorées*

1-2 Associations :

RAS

1-3 Commission Tourisme :

Réunion prochaine en janvier à définir

1-4 Commission Agriculture environnement :

RAS

1-5 Commission Artisanat - Commerce :

L'épicerie serait vendue. Les nouveaux propriétaires ont l'ambition de développer le commerce.

1-6 Commission communication :

Site internet :

RAS

Charnay infos :

RAS

Bulletin intercommunal :

Le bulletin a été distribué fin décembre. Il reste à distribuer ceux des annonceurs qui n'étaient pas présents à la cérémonie de remise des bulletins et ceux des 32 communes.

1- 7 Commission travaux :

Prochaine commission travaux le 28 janvier à 19h00.

- Chaudière de l'école : les deux chaudières sont tombées en panne le 2 janvier. La commune a demandé un constat d'huissier. L'entreprise Someci est intervenue, et, du fait d'un encrassement important des chaudières, a demandé à DE DIETRICH d'intervenir pour démarrer les deux chaudières. DE DIETRICH travaille sur la production de brûleurs plus puissants, ce qui devrait permettre de solutionner les pannes régulières. Les brûleurs sont en attente de validation et devraient être changés dans 15 jours. La commune ayant subi beaucoup de désagréments, nous allons demander un geste commercial sur le contrat de maintenance.
- Travaux de dallage à la Broc assiette : les travaux ont débuté le 17 décembre. La chape est refaite, le carrelage est en cours.
- Ascenseur : Léger retard sur le planning. La mise en service est en cours, et sera terminée après la signature du contrat de maintenance. (1500€/an comprenant les pièces, une visite toutes les 6 semaines, dépannage sous 4h du lundi au dimanche de 8h à 17h, dépannage sous 1h, 24/24 7/7, si une personne est bloquée dedans.
- Planning des clés : les portes extérieures seront changées dans 15 jours. Un système d'accès par badge électronique va être mis en place. L'intervention est prévue le lundi 14 janvier. Une demande a été transmise à toutes les associations pour lister les personnes ayant besoin d'un badge.
- Dallage en pierre sera installé au rez-de-chaussée jusqu'à l'ascenseur. Il faudra prévoir un tapis de chaque côté des entrées.

Accessibilité :

Les travaux de la deuxième phase débuteront début février, en commençant par le futur bureau du Maire et des Adjointes, du secrétariat et de l'ancienne salle de Conseil qui deviendra la future bibliothèque.

*Village au ♥ des pierres dorées*

Erosion :

RAS

1-9 Commission appels d'offres :

RAS

1-10 Bibliothèque :

RAS

## **2. FINANCES**

**Compte au Trésor : 542 339.73 €**

## **3. URBANISME :**

Pas de commission en décembre, du fait des fêtes de fin d'année. Deux dossiers ont été étudiés par la commission par mail, car le délai ne pouvait attendre la commission de janvier.

DP de Monsieur GAUTHIER Olivier concernant l'aménagement d'une maison existante comportant des démolitions (toiture en terrasse) et le changement de menuiseries. La DP respecte le PLU, elle est donc accordée.

DP de Monsieur VARAK Pierre concernant l'extension d'une maison d'habitation. Cette DP a reçu un avis favorable avec prescriptions de l'Architecte des bâtiments de France et respecte le PLU. La déclaration a donc été acceptée, en reprenant les prescriptions de l'ABF.

Droit de préemption d'une maison d'habitation au 355 route des Carrières. La commune ne fait usage de son droit de préemption.

Droit de préemption d'une maison d'habitation au 1015 route des Crières. La commune ne fait usage de son droit de préemption.

## **4. VIE SOCIALE**

4-1 Petite enfance :

RAS

4-2 Ecole :

Les plannings des agents ont été modifiés à la rentrée de janvier 2019, pour permettre : la présence de la totalité des agents sur le temps de cantine et une répartition des tâches pour une optimisation du planning d'entretien des locaux.

4-3 Commission vie sociale - Personnes âgées :

La visite aux personnes âgées a eu lieu le 22 décembre. Cinq équipes ont été constituées pour la distribution des colis à 29 personnes seules et 12 couples. Une proposition sera faite à la prochaine commission vie sociale, pour envisager la distribution des colis, lors d'un après-midi autour d'un verre, organisé Salle de la Mansarde.

4-4 Agenda 21 :

Chaque année, les élus ont des réticences à payer la cotisation à l'association Notre Village, mais cela permet de travailler en réseau avec les autres communes. M.BLANCHET, 1<sup>er</sup> adjoint à Pommiers et administrateur à l'association Notre Village informe que le poste de

*Village au ♥ des pierres dorées*

Marie-France PELLEGRIN, coordinatrice du secteur, a été supprimé, ce qui a créé un mouvement de contestation au sein des communes adhérentes à l'association. Les communes de la Communauté de Communes, adhérentes de l'Association Notre Village, vont se concerter sur l'opportunité de maintenir leur adhésion.

Nettoyage de printemps prévu le 6 avril. Il faudrait trouver une façon de rendre cette journée plus attractive : difficulté à trouver des volontaires.

#### 4-5 Conseil Municipal d'Enfants :

RAS

### **5. INTERCOMMUNALITE**

#### 5.1 SIEVA :

RAS

#### 5.2 SIVU DE LA PRAY :

RAS

#### 5.3 SYDER :

RAS

#### 5.4 Office du tourisme :

RAS

#### 5.5 Communauté de Communes :

Les vœux auront lieu le 16 janvier à 19h00.

#### 5.6 Espace Pierres Folles :

Le musée a accueilli 6% en plus de visiteurs en 2018, les recettes et les dépenses se compensent. Quelques pertes au niveau de la boutique, qui ne peut plus vendre les amanites, mais ces pertes sont compensées par les ventes de pierres qui sont en augmentation.

Les travaux commenceront dans 1 an et demi maximum. L'objectif est de créer une maison de la géologie, la mise en valeur géologie de la région, et rendre le site plus visible et accessible.

Les projets seront sélectionnés sous forme d'un concours de maîtrise d'œuvre.

### **6. QUESTIONS DIVERSES**

- Vœux de la municipalité le 25 janvier à 19h00. En attente de devis pour un pupitre. Olivier MARS doit envoyer un mail pour la mise en place de la salle.
- Le Maire a rencontré les voisins du propriétaire souhaitant procéder à un échange de parcelle, avec deux portions d'un chemin rural de la commune. Ils ne souhaitent pas que la commune procède à l'échange d'une des deux portions, pour des raisons de configuration de terrain. Une réunion sera organisée sur place avec les élus, et tous les riverains.
- Nous retrouvons de plus en plus souvent la salle de la Mansarde sale, après la location aux associations. La convention de mise à disposition aux associations sera revue, cette convention sera systématiquement signée avant le prêt des clés, et un chèque de caution sera demandé pour le ménage.

*Village au ♥ des pierres dorées*

- Police intercommunale : La signature de la convention est reportée, car la commune de Belmont d'Azergues votera au Conseil de février.

**PROCHAIN CONSEIL LUNDI 4 FEEVRIER A 20h00, PRECEDE DE L'INTERVENTION DE M. DEBAVELAERE, DIRECTEUR DE L'USINE LAFARGE, A 19H30.**



*Village au ♥ des pierres dorées*